

## CHAPITRE 10

# LA VITALITÉ DE L'INSTITUT

RC ch. 1  
M 201  
M 207

**141.** Depuis saint Jean-Baptiste de La Salle, “cet Institut est d’une très grande nécessité”. Les jeunes, les pauvres, le monde et l’Église ont besoin du ministère des Frères.

Malgré les difficultés qu’ils rencontrent, les Frères savent, dans la foi, que Dieu n’abandonne pas “son œuvre”, mais “se plaît à la faire fructifier de jour en jour”.

M 207,3  
1 Co 3, 6-15

**142.** La vie et le développement de l’Institut relèvent avant tout du mystère et de la puissance de la grâce. Mais, par le don de la liberté, le Seigneur a voulu remettre la destinée de l’Institut entre les mains des Frères qui s’engagent à travailler ensemble à sa croissance et à sa fidélité. C’est à Jésus-Christ, à son Évangile et à son Esprit que les Frères sont d’abord fidèles.

M 6  
M 201  
c 662  
c 756

**143.** La vitalité de l’Institut dépend de la valeur et de la fidélité de chacun de ses membres. Chacun

d'eux développe ses talents pour les mettre au service de cette "œuvre de Dieu" qu'est leur Institut.

**144.** Dans la fragilité humaine, les Frères et l'Institut tout entier vivent la grâce du mystère pascal et de la Pentecôte.

En contemplant l'histoire du salut en acte dans leur vie, ils trouvent dans l'itinéraire évangélique du Fondateur l'appel à la conversion, la constance dans l'adversité et la force des recommencements.

**145.** Chaque Frère, quel que soit son âge, joue son rôle dans la vitalité de l'Institut. La fidélité des Frères se construit par leur réponse quotidienne aux diverses situations, par une connaissance toujours plus réelle des personnes et du milieu où se situe leur activité, par une volonté de se ressourcer fréquemment dans la prière.

**146.** Les dons spirituels que l'Église a reçus en saint Jean-Baptiste de La Salle débordent le cadre de l'Institut qu'il a fondé.

Celui-ci reconnaît, dans l'existence des divers mouvements lasalliens, une grâce de Dieu qui renouvelle sa propre vitalité. Il peut s'associer des laïcs qui tendent à la perfection évangélique selon son esprit propre et qui participent à sa mission .

RC ch. 16  
D 6-7  
PC 2  
c 662

Il facilite leur autonomie, crée avec eux des liens appropriés et évalue l'authenticité de leur caractère lasallien.

**147.** La Règle définit le sens de la vie des Frères. Elle traduit pour les temps présents les intentions affirmées par saint Jean-Baptiste de La Salle dans sa Règle. Par leur profession religieuse, les Frères s'engagent à s'y conformer dans la joie d'un don responsable toujours renouvelé.

Les Frères s'attachent à pénétrer le sens de leur Règle; ils l'étudient et la méditent pour en assimiler les richesses et l'esprit qu'ils font passer dans leur vie; ils sont convaincus qu'en y étant fidèles, c'est Jésus-Christ qu'ils suivent et qu'ils servent.

D 5-7  
D 53

**148.** L'engagement des Frères dans la pastorale des vocations est un signe de vitalité et un gage pour l'avenir.

**149.** Les Frères témoignent à saint Jean-Baptiste de La Salle l'amour dû à leur Fondateur. Ils le suivent dans son abandon à Dieu, son attachement à l'Église, son sens apostolique créatif et son engagement sans retour pour l'évangélisation de la jeunesse.

La vie d'un Institut est une création incessante dans la fidélité qui demande parfois des engagements difficiles comme pour Jean-Baptiste de La Salle en certaines circonstances de sa vie.

Aujourd'hui comme alors, il lance un appel qui n'est pas seulement celui d'un initiateur, mais celui d'un Fondateur qui continue à inspirer et à soutenir.

Pénétrés de l'esprit qu'il leur a légué, les Frères se maintiennent dans la tradition vivante de l'Institut. En communion avec tous ceux qui les ont précédés, ils continuent de répondre avec un zèle ardent aux appels du Seigneur, de l'Église et du monde, pour procurer la gloire de Dieu.